

Harmonisation des registres – Projet HarmPers

Communiqué 15-2010

Test cantonal d'août 2010 sur la qualité des données dans les RdH

Madame, Monsieur,

1. Résultats de la 2^{ème} livraison officielle eCH99 de juillet 2010

Un simple coup d'œil sur le site :

<http://www.e-service.admin.ch/wiki/display/statDelivery99/Home>

permet de se rendre compte de l'excellent résultat du canton de Fribourg pour la 2^e livraison officielle des données à l'OFS.

Ce résultat est le fruit de votre engagement tant pour augmenter le niveau de qualité de vos données que pour respecter les délais de livraison demandés. Nous tenons à vous en féliciter.

En effet, 165 communes sur 168 ont atteint les seuils de qualité requis par l'OFS. 63 n'ont même pas d'erreurs du tout. Les seules exceptions concernent Haut-Intyamon, très proche du seuil admis, Courlevon qui aurait été accepté mais est « victime » d'un problème de date de réadressage à un jour près et Brünisried qui est en plein travail de reprise des données sur son nouveau logiciel communal.

Ceci nous rend confiants pour la 3^e livraison officielle planifiée en octobre 2010 et pour laquelle toutes les communes devront atteindre les seuils requis par l'OFS.

Ces excellents résultats ne doivent pas nous faire oublier l'objectif que s'est fixé le canton, à savoir atteindre le 100% d'attribution des EGID/EWID d'ici fin septembre 2010 pour les communes de moins de 5'000 habitants et d'ici la fin de l'année 2010 pour les autres.

2. Test cantonal eCH94 d'août 2010

Cet e-mail pour vous rappeler, à tous, l'envoi d'un fichier test au format eCH-0094 à l'OFS entre le **15 et le 20 août 2010** avec comme **date de référence : la date du jour**.

Bien que ce test cantonal soit effectué depuis près de six mois, nous constatons toujours un certain nombre d'erreurs répétitives qui pourraient être facilement évitées. La plupart sont dues à une lecture peu attentive de nos communiqués. Le tableau ci-dessous donne une liste des points à ne pas oublier pour cet envoi. **Veillez le lire attentivement.**


1. **Envoyer un message eCH94** et pas un message eCH99. C'est l'erreur la plus fréquente constatée.
2. Comme date de référence, utilisez la date du jour (15 -20 août) et pas le 31 juillet ou le 30 juin.

3. Envoyez le message entre le 15 et le 20 août, ni avant ni après. Seule exception en cas de vacances durant cette période : prendre contact impérativement avec M. Clément, avant les dites vacances. Malheureusement, il y a encore quelques communes qui n'arrivent pas à se tenir à cette règle pourtant simple. Cette règle est valable pour les futurs tests mensuels comme pour les prochaines livraisons officielles
4. Vérifiez bien que votre envoi est arrivé à l'OFS en utilisant ce lien :

<http://www.e-service.admin.ch/wiki/display/validation94/FR>

et non pas




<http://www.e-service.admin.ch/wiki/display/statDelivery99/FR> (valable uniquement pour les livraisons officielles)

- a. Si le signe  continue à s'afficher ou si **dans la colonne « Received on » la date n'est pas celle du jour** mais une ancienne date d'un précédent envoi, c'est que votre envoi n'a pas réussi.

Normalement, le résultat de votre envoi s'affiche dans les 1 à 2 heures au maximum. Cependant, il peut arriver pour diverses raisons qu'il faille attendre plus longtemps. C'est cependant rarement le cas.

Ne vous fiez pas au fait que votre logiciel vous indique ou semble vous indiquer que le message a été envoyé. En effet, certains logiciels donnent des indications parfois erronées. Il faut absolument vérifier sur le site de l'OFS que l'envoi est bien arrivé à destination.

Si après trois heures, vous ne constatez aucun affichage sur le site de l'OFS (colonne « Received on »), c'est que votre logiciel n'a vraisemblablement pas bien fonctionné, dès lors **appelez votre fournisseur** en lui indiquant que l'erreur provient vraisemblablement du fait que sedex n'est pas correctement actif sur le poste de travail.

- b. Si l'envoi a réussi (la date de « Received on » est celle du jour) et que le signe  s'affiche, c'est que le fichier envoyé n'est pas conforme. Dans ce cas, **appelez également votre fournisseur**. Inutile d'appeler le canton, nous ne pourrons pas vous aider dans ce cas de figure.
- c. Si l'envoi a réussi (la date de « Received on » est celle du jour) et que le signe  s'affiche, c'est que le fichier envoyé comporte trop d'erreurs pour être acceptées pour le recensement. Dans ce cas, procédez à la correction des erreurs et renvoyez à nouveau le fichier.
- d. Si l'envoi a réussi (la date de « Received on » est celle du jour) et que le signe  s'affiche, c'est que vos données satisfont les seuils de qualités pour le recensement. Si vous avez encore quelques erreurs, vous pouvez procéder à la correction des erreurs et renvoyer à nouveau le fichier mais cela n'est pas une obligation.

Téléphones des fournisseurs

Data Consulting

Juan Vasquez, 021 721 04 24, juan.vazquez@dataconsulting.ch
Leonora Xhakli, 021 721 04 24, leonora.xhakli@dataconsulting.ch

Info Service

Christian Détraz, 021 637 47 67, christian.detrax@issa.ch

OFISA

G2i – Gilbert Bonvin, 021 321 51 11, Gilbert.Bonvin@o-i.ch
BDi – Frank Bataillard, 021 321 51 11, frank.bataillard@o-i.ch

RUF – Suisse romande :

Marco Döbeli, 024 423 39 29, marco.doebeli@ruf.ch
Cindy Jonin, 024 423 39 00, cindy.jonin@ruf.ch

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre collaboration et vous prions d'agréer,
Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Beat Binder, directeur de projet HARM-PERS

beat.binder@fr.ch, Bureau +41 26 305 15 28, Mobile +41 79 413 42 68



ETAT DE Fribourg
STAAT FREIBURG

Route d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot
<http://admin.fr.ch/harmpers> – Harmonisation des registres

Direction de la sécurité et de la justice **DSJ**
Sicherheits- und Justizdirektion **SJD**